

Morgane L. Besner

Sociétaire

Montréal

mlbesner@mccarthy.ca

t. 514-397-4959

Domaines de pratique

Droit de l'environnement, droit réglementaire et droit autochtone

Morgane L. Besner est sociétaire au sein du groupe Droit des affaires au bureau de Montréal. Sa pratique est axée sur le droit de l'environnement et le droit réglementaire.

Morgane aide des clients issus de divers secteurs, notamment dans le cadre de projets d'énergie renouvelable, industriels et agricoles. Elle aide les clients à obtenir les autorisations nécessaires pour réaliser leurs projets, ou à les modifier, et à se conformer aux exigences environnementales et réglementaires du Québec. Elle offre des conseils en matière de collecte sélective et de responsabilité élargie des producteurs, effectue des veilles réglementaires variées car elle possède une connaissance approfondie des programmes de combustibles propres au Québec et au niveau fédéral.

Morgane touche à tous les aspects des transactions de vente ou d'acquisition commerciales et immobilières, notamment en ce qui concerne le contrôle diligent, la conformité et la révision des représentations et garanties environnementales. Elle possède également des connaissances en droit autochtone, ayant participé à des négociations pour des communautés autochtones, et conseille les clients en matière de consultation et d'accommodements et sur la participation des communautés autochtones dans des projets du secteur de l'énergie et des ressources naturelles.

Morgane a obtenu son baccalauréat en droit civil (B.C.L.) et son Juris Doctor (J.D.) de la faculté de droit de l'Université McGill en 2019 et a été admise au Barreau du Québec en 2021.

Mandats récents

■ Ingénia Technologies inc. est acquise par SPX Technologies

7 février 2024